



2A1

## FICHE TECHNIQUE DE STAGE

|  |   |
|--|---|
| <b>Intitulé</b>                                | <b>Rôle et fonctionnement du Comité d'entreprise</b>  |
| <b>Nombre de stagiaires</b>                    | Mini : 12 – Maxi : 15   |
| <b>Durée</b>                                   | 5 jours   |
| <b>Lieu</b>                                    | Dans les Unions départementales   |
| <b>Objectif(s)</b>                             | Utiliser les différents « outils » du Comité d'entreprise   |
| <b>Dominante</b>                               | Collective  |
| <b>Condition(s) à remplir par le stagiaire</b> | <p>Avoir effectué, dans toute la mesure du possible, le stage « Découverte de FO et moyens d'action du syndicat » sinon s'engager à le faire</p> <p>Etre membre titulaire du Comité d'entreprise</p> <p>Inscription possible des élus suppléants et des représentants syndicaux après accord du CFMS</p> <p><b>NOTA : Le principe de la prise en charge de la perte de salaire par l'employeur et des frais du stage par le CE doit être acquis au préalable.</b></p>   |
| <b>Documents de travail</b>                    | Classeur et brochures diverses fournis par le CFMS  |
| <b>Programme</b>                               | <p>L'histoire des Comités d'entreprise</p> <p>La réunion du CE (ordre du jour, la conduite de la réunion, les délibérations, l'enregistrement des débats, le compte-rendu)</p> <p>Le fonctionnement du CE (rôle du Président, du Secrétaire, du Trésorier et du Représentant syndical, le règlement intérieur)</p> <p>Les moyens du Comité d'entreprise (les locaux, le budget de fonctionnement, la formation des membres, la responsabilité civile)</p> <p>Les activités sociales et culturelles (le montant de la dotation, analyse et réalisation d'un budget, les prestations exonérées de cotisations sociales)</p> <p>Le rôle économique du CE (notion d'établissement et d'entreprise, l'information et la consultation, les documents obligatoires remis au CE, la construction d'un tableau de bord d'indicateurs économiques, la confidentialité des informations)</p> <p>Le recours aux experts</p> |
| <b>Méthode pédagogique</b>                     | Etudes de cas particuliers et mise en situations, exposés et échanges   |